



Bulletin d'informations communales

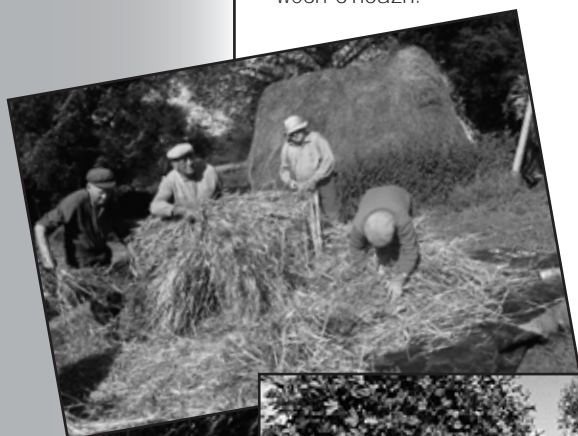
Kergrist-Moëlou

KERGRIST...



Janvier 2006 - N°10

Ur garrez kerc'h en deus Albert da bilat a-benn kaout plouz evit ober sistr : evit gwir Alber ra sistr evitañ hag evit e amezeien. An emgav 'zo bet kemeret evit an eostad a mod kozh, er mare ma ne veze kavet mekanik ebet. Ledet 'vez ar kerc'h war an douar : an dud int steuded e daou rummadkeñver-ha-keñver gant ho « fléau » hag e zeont war raok. Erruet e greizenn an eoster a souz evit adtremen war ar kerc'h, evit distag mat ar greun ouzh ar plouz hag he e vez adkroget ur wech c'hoazh.



Albert a un carré d'avoine à battre pour avoir de la paille pour faire son cidre : en effet Albert fait du cidre pour lui et plusieurs voisins! Rendez-vous est donc pris pour cette moisson à l'ancienne, au fléau comme au bon vieux temps où la moissonneuse et même la batteuse n'existaient pas. On étale l'avoine à terre : les hommes sont alignés en deux groupes face à face avec leurs fléaux et avancent en marchant. Arrivés au milieu, les moissonneurs reculent pour passer une nouvelle fois sur l'avoine pour bien séparer le grain de la paille... et on recommence une nouvelle fois !

Robert Rousvoal

" KERGRIST... "

NUMÉRO 10 - JANVIER 2006

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : Août 2005 animation : « Descente en rappel du clocher de Kergrist-Moëlou »

Directeur de Publication : Martine Connan

Rédaction & Mise en page : Roland Le Cam - Photos Laurent Le Corre & Roland Le Cam

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Comité de Rédaction de ce numéro : M. Connan, Maire - L. Le Corre, M. Thomas-Hénaff, C. Le Goff, A. Thépault, A. Salomon, membres de la commission communication du conseil municipal.

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous. Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Mot du Maire

L'année 2005 s'est achevée, 2006 s'ouvre à nous. Je voudrais, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale vous présenter nos vœux de bonheur, santé, joie et réussite professionnelle.

2005 a été marquée par l'inauguration de notre salle des fêtes «Lein ar Roc'h». Associations, particuliers, restaurateurs et artistes qui l'ont utilisée nous ont fait part de leur satisfaction. Cet équipement contribue à valoriser l'image de notre commune.

C'est dans cette voie que je souhaite voir Kergrist continuer à évoluer, notre commune doit pouvoir être un lieu attirant pour de nouvelles familles. 2006 verra la réalisation de cinq logements locatifs, et la viabilisation de cinq lots pour des constructions privées.

L'existence de notre école communale prend toute son importance dans cette volonté de maintien de la vitalité du bourg.

Nous savons que l'effectif de l'école a sensiblement baissé ces derniers temps, et que la troisième classe pourrait être menacée de fermeture. Nous n'en sommes pas encore là, mais nous devons agir pour garantir le maintien des trois classes. Kergrist compte de nombreux enfants qui pour des raisons de proximité, fréquentent des écoles voisines. Aussi le conseil municipal a décidé de proposer un ramassage scolaire sur la commune pour remédier à ce phénomène. Les familles intéressées devront se faire connaître en mairie dès à présent afin qu'une étude de réalisation du ramassage scolaire soit vite engagée.

L'école communale : c'est une chance pour les Kergristois de pouvoir y trouver un enseignement de qualité, des activités sportives et culturelles, et une garderie chaque matin avant et chaque soir après l'école.

Que 2006, soit l'expression de la vitalité de notre école publique.

Bonne Année à tous

Martine Connan



Sommaire

Battage aux fléaux	2
Le mot du Maire	3
Conseils municipaux et Services publics	4 à 6
Le futur lotissement	6
Projet de parc éolien	7
La gym féminine	8
Le calendrier des fêtes .	8 et 9
État civil	10
Il y avait une boucherie	10
Paroles d'école	11
Des projets à l'école .	12 et 13
Vie paroissiale	14
Infos	15
Les bébés de 2005	16

Mairie

La mairie est ouverte du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

La mairie est fermée le mercredi après-midi.



PERMANENCES :

Martine Connan, Maire, en mairie chaque JEUDI de 10 h 00 à 12 h 00.

En dehors de ces permanences, un rendez-vous est également possible, avec le Maire ou un adjoint en prenant contact à la mairie au

02 96 36 50 11



Cérémonie du 11 novembre

22 septembre 2005

Lotissement - Viabilisation du terrain

Madame le maire fait part à l'assemblée de la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 19 septembre dernier pour l'ouverture des plis concernant la viabilisation du terrain communal destiné à la construction du lotissement. La proposition retenue est celle de la société SA BIDAULT pour un montant de 89 316 € HT.

Église

Madame le maire expose à l'assemblée qu'avant son départ l'abbé Marzin a fait savoir que les cloches ne fonctionnaient pas correctement. Après visite, la société Bodet a confirmé qu'un boîtier de réglage était défectueux et a établi un devis pour un montant de 3 887 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'effectuer les travaux par la société Bodet et demande qu'un devis soit établi pour la mise en place d'un spot à l'intérieur du clocher. D'autre part le conseil souhaite l'installation de prise pour les illuminations de Noël.

Tarifs cantine

La circulaire de la Préfecture ayant pour objet l'évolution des tarifs de restauration scolaire pour l'année 2005-2006, fixe l'augmentation à 2,2 %. De plus, madame le Maire rappelle qu'actuellement deux prix sont en vigueur (l'un pour les enfants de la commune et un autre pour les extérieurs qui ne font pas partie d'une délibération spécifique). En fait, le tarif enfant extérieur ne s'applique qu'à très peu d'élèves. Aussi, il serait peut-être judicieux d'envisager un tarif unique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer un seul tarif à savoir 2,10 € par enfant pour l'année scolaire 2005-2006, et de maintenir les tarifs suivants : repas adultes à 4,75 €, et intervenants

extérieurs à 5,60 €.

La poste

Madame le maire expose à l'assemblée les nouvelles modalités mises en place par la poste pour le maintien des agences postales dans les petites communes et notamment l'aspect financier à, savoir que la commune rentre dans le cadre d'une ouverture mensuelle de 60 h /mois et peut ainsi prétendre à une indemnisation de 800 € /mois au lieu de 420,29 € /mois. La nouvelle convention pour l'agence postale peut prendre effet à dater du 01/10/2005. Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise madame le maire à signer la nouvelle convention avec la Poste.

Achat de matériel

La débroussailleuse ne fonctionne plus. Les réparations se chiffrent au minimum à 229 € HT.

Un devis a été établi pour une machine neuve et s'élève à 379,90 € HT. Le conseil municipal décide l'achat d'une nouvelle débroussailleuse et retient le devis de M. Lucas Marcel pour un montant de 379,90 € HT.

Illuminations de Noël + Vœux du maire

Madame le maire demande si le conseil a de nouvelles suggestions pour les vœux du maire et si l'achat de nouvelles illuminations de Noël est à prévoir.

Le conseil municipal décide de maintenir la « galette des rois » et retient la date du 13 janvier 2006 pour les vœux du maire.

Documentation église

Il ne reste plus de documentation sur l'église, aussi le conseil municipal demande qu'un devis soit établi auprès d'une imprimerie.



Lors du repas offert aux anciens par le CCAS



17 novembre 2005

Programme voirie 2006

Madame le maire fait part à l'assemblée du compte rendu de la réunion de la commission voirie du 7 novembre dernier. La programmation des travaux se réalisera par des bons de commande établis sur deux ans. La DDE est chargée de faire une estimation, non reçue ce jour.

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise madame le Maire à signer les marchés correspondants pour un minimum de 75 000 € et un maximum de 150 000 €. Le conseil demande qu'une subvention soit sollicitée auprès de la DGE.

Multiservices

Madame le Maire fait part à l'assemblée du courrier de Maître Dayot, notaire à Maël Carhaix indiquant que M. Samson, l'un des associés de la « sarl Les halles de Querveville » propriétaire actuel du fonds de commerce du lieu appelé « multiservices » l'avait contacté pour lui faire part de la charge trop lourde que représente le loyer actuel de 275 € HT par rapport au chiffre d'affaires réalisable dans un local de 106 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix POUR et 1 CONTRE, décide de fixer le loyer à 180 € HT/mois à compter du 01/12/2005 sous réserve que les prestations actuelles soient maintenues.

Rapport d'activités 2004 de la CCKB

Madame le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activités 2004 de la communauté de commune :

L'année 2004 peut être présentée comme une année charnière pour la communauté de communes.

Auparavant, on constate que la communauté de commune mettait un accent plus particulier à sa montée en puissance par le ralliement des communes tandis que l'année écoulée s'est montrée plus porteuse de projets qui devraient se concrétiser dans les années à venir et cela par le développement des compétences déjà acquises (la création de la maison de l'enfance à Rostrenen, des centres de loisirs

agrées, une structuration de l'enseignement de la musique et des chants) et de nouvelles directives à savoir le service aux personnes tels que le transport souple à la demande et le service public d'assainissement non collectif (SPANC).

À cela, il ne faut pas oublier de noter l'acquisition d'une nouvelle compétence et non pas des moindres puisqu'il s'agit de la compétence production d'énergie. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport d'activités 2004 de la Communauté de Commune du Kreiz Breiz.

Lotissement

Madame le Maire fait part à l'assemblée du devis de France Télécom concernant l'étude et le suivi pour la desserte et le raccordement de 9 branchements au lotissement communal (Montant = 1 078,79 € TTC) ainsi que du devis du bornage qui sera effectué par M. Renénot, géomètre à Carhaix (Coût 2 810,60 € TTC).

Stage BAFA

Madame le maire informe l'assemblée des nouvelles dispositions concernant les garderies périscolaires qui prévoit en outre de respecter des normes d'encadrement (1 adulte pour 14 enfants de + 6 ans et 1 adulte pour 10 mineurs de - 6 ans) mais exige également la qualification du personnel encadrant.

Pour pallier à ces nouvelles mesures, M. Morvan, coordonnateur enfance jeunesse de la CCKB s'est chargé de mettre en place un stage BAFA destiné aux agents communaux. L'organisme retenu est la ligue de l'enseignement du Morbihan.

Aussi, afin de préserver la pérennité de son emploi et le maintien de la garderie Madame Le Bourhis Chantal a suivi ce stage du 24/10/2005 au 31/10/2005.

Le montant de cette formation se chiffre à 432 € TTC + 59,08 € (repas). Le conseil municipal donne son accord pour la prise en charge du coût de cette formation professionnelle.



Après les bonnes histoires vient l'heure de pousser la chansonnette... quelle tactique, Raymond !

La poste

Le bureau de poste est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Alain Samson gère désormais le Magasin Multi-services au bourg

Ouverture
tous les jours
de 8h30 à 19h00.

Le magasin est ouvert
le dimanche matin.

Possibilité de passer
commande au

02 96 36 57 25



Conseils Municipaux

17 novembre 2005 (suite)



École Publique

L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 29 53 15



Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de 8 h 00 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 00



Collège Édouard Herriot

La commune de Plounévez Quintin est maintenant rattachée au secteur scolaire de Rostrenen et souhaite adhérer au Syndicat de gestion du Collège Édouard Herriot. Le conseil municipal donne son accord pour cette adhésion.

Jeu de boules

Les jeux de boules auraient besoin d'être réparés. Plusieurs personnes du club de l'Amitié se sont proposées pour effectuer la main d'œuvre à la charge de la commune de leur fournir les matériaux. Un devis d'approvisionnement en bois a été établi pour un montant de 756,55 € TTC.

Le conseil municipal donne son accord pour la prise en charge de l'achat des matériaux.

École

Madame le maire diffuse à l'assemblée le compte rendu du conseil d'école.

Le conseil municipal décide la création d'une cloison pour séparer la buanderie

et le lieu destiné au soutien scolaire. Une barrière sera mise en place entre le jardin et la cour de l'école, cela dans un souci de sécurité. D'autre part le conseil décide que dans le prochain bulletin municipal, il sera demandé aux parents scolarisant leurs enfants à l'école de Kergrist Moëlou s'ils souhaitent la mise en place d'un service ramassage scolaire.

Éoliennes

Madame le maire fait part à l'assemblée de la demande des sociétés Eole Energie et Nass et Wind Technologie, ces derniers souhaiteraient que le conseil municipal émette un avis sur l'implantation d'éoliennes sur la commune. Cette demande fait suite aux différentes réunions publiques qui ont eu lieu le 31/10 dernier et le 10/11/2005 et qui ont permis de présenter le projet à la population et de répondre à leurs attentes.

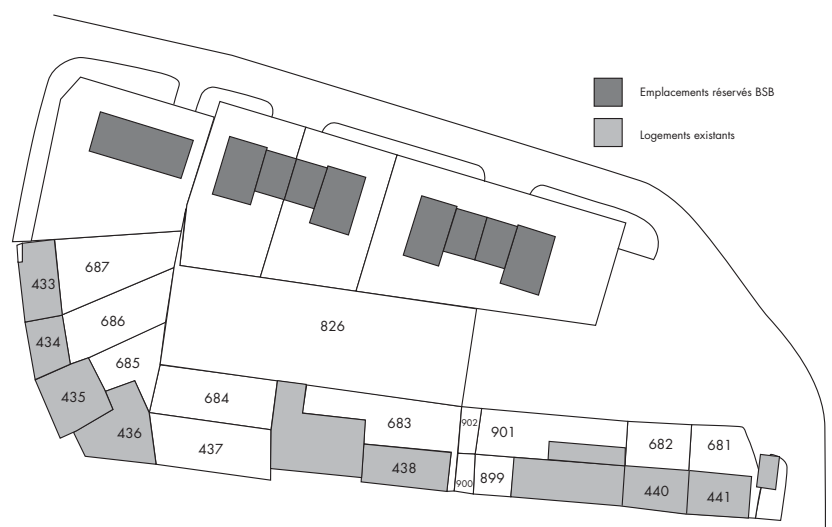
Le conseil municipal par 10 voix POUR et 3 Abstentions, approuve ce projet d'implantation d'éoliennes.

Le futur lotissement

Ce lotissement permettra d'accueillir de nouvelles familles et dynamisera la vie du bourg.

Les travaux de viabilisation des lots vont démarrer le 15 janvier, et la construction des logements locatifs le 15 février. Les cinq logements seront

achevés pour octobre. Concernant les lots pour construction privée, un permis est en cours. Le terrain est vendu au prix de 9 € TTC le m², les personnes intéressées peuvent se faire connaître dès à présent en mairie.



Projet de parc éolien

Un parc éolien est en projet sur la commune. Les sociétés Eole Energie de Trévou-Tréguignec et Nass & Wind de Langoëlan ont présenté les grandes lignes de ce dernier lors d'une réunion publique, et vous communiquent ici les principales informations :

Principales informations

Nombre d'éoliennes : 14.
Puissance probable : 1,5 MW.
Hauteur du mât : 100 mètres environ.
Longueur des pales : 38 mètres environ
Hauteur en haut de pale : 138 mètres environ.
Puissance nominale probable du parc : 21 MW.

La production estimée du parc correspond à la consommation de 175 000 foyers HORS CHAUFFAGE.

Estimations des retombées financières :
Calcul effectué avec le centre des impôts de Guingamp sur la base des taux d'imposition 2005.

Taxe foncière : 55 000 € par an environ, Taxe professionnelle : 440 000 € par an environ, dont 200 000 € directement versés à la communauté de communes.

Grandes étapes du projet

2002 : pré diagnostics positifs.
2003 : présentation du projet à la CCKB, début des contacts avec les propriétaires de terrains de la zone de travail, information lors du conseil municipal de Kergrist-Moëlou, visite du parc éolien de Plouyé avec les élus les propriétaires et les riverains.
2004 : études d'impacts, consultations des services de l'état, début du schéma éolien de la CCKB.
2005 : présentation du schéma éolien de la CCKB, réunion de présentation du projet éolien de Kergrist-Moëlou Plounevez-Quintin. Dépôt de la demande de permis de construire.

Calendrier prévisionnel

Été 2006 : enquête publique.
Fin de l'été 2006 : délivrance du permis de construire.
Mi 2007 : début des travaux de construction.
Fin 2007 : production d'électricité.

Au moment de l'enquête publique, les kergristois seront invités à venir en mairie exprimer leurs avis, leurs remarques quant à ce projet.



Couleurs des champs fête champêtre en septembre 2005

Tarifs communaux

Repas à la cantine

Élève de Kergrist.....2,10 €
Adultes.....4,75 €
Intervenants extérieurs.....5,60 €

Garderie

Matin0,80 €
Soir1,40 €

Locations

Tarifs pour les Kergristois :

Salle presbytère40 €

Salle des fêtes

Petite salle60 €
Petite salle
avec cuisine100 €
Grande salle.....120 €
Grande salle
avec cuisine.....150 €
Forfait 2 jours200 €

Particuliers ou associations extérieurs à la commune, contactez la mairie pour les tarifs.

Mobilier :

(autre que salle des fêtes)
La table.....1,50 €
10 chaises.....1,50 €

Jusqu'à 50 couverts.....5 €
Au-delà de 50 couverts 10 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple80 €
Trente ans double.....140 €
Cinquante ans simple150 €
Cinquante ans double210 €

Columbarium :

Dix ans305 €
Vingt ans457 €
Trente ans.....610 €



Calendrier des fêtes 2006

JANVIER

Vendredi 13 janvier :
Vœux du Maire

Samedi 28 janvier :
Soirée Crêpes - USK

MARS

Samedi 11 mars :
Jambon à l'os
Amicale Laïque

AVRIL

Vendredi 7 avril :
Loto organisé par l'USK

Samedi 8 avril :
Concert École de musique

Du jeudi 13 au vendredi 14 :
Animation organisée
par DAW
(partenariat Conseil Général)

Dimanche 16 avril :
Bal du Club de l'Amitié

Vendredi 29 avril :
Concours de boules
Club de l'amitié

MAI

Jeudi 25 mai :
Soirée crêpes
du Comité des fêtes

JUIN

Samedi 10 juin :
Comité des fêtes de St Lubin

Rentrée de la gym féminine

L'association de Gym a repris ses activités. Si les séances de gym se veulent douces ou d'entretien, les épreuves administratives que le club a connu sont plutôt du ressort du parcours du combattant. Comme de nombreuses associations, le club de gym Kergristoise est géré par des volontaires à l'esprit justement très combatif. Aux problèmes rencontrés, les solutions ont été trouvées :

Après la rentrée des classes, Septembre voit la reprise des activités pour les diverses associations de la commune. La gymnastique féminine volontaire a donc repris la direction de la salle des fêtes pour le cours hebdomadaire chaque mercredi à 20h30. L'association continue son activité après avoir connu quelques soucis pour recruter un animateur suite à l'arrêt de travail de Madame Dominique Le Dour, animatrice du club attitrée depuis plusieurs années. C'est désormais sous la houlette de St Nicolas du Pélem, que les cours reprennent.

Il faut savoir que la Gymnastique féminine fonctionne un peu comme une entreprise ! En effet les cours sont obligatoirement dispensés par un(e) animateur (trice) agréé(e) : C'est l'association qui l'embauche et le rémunère au taux horaire du SMIC, et

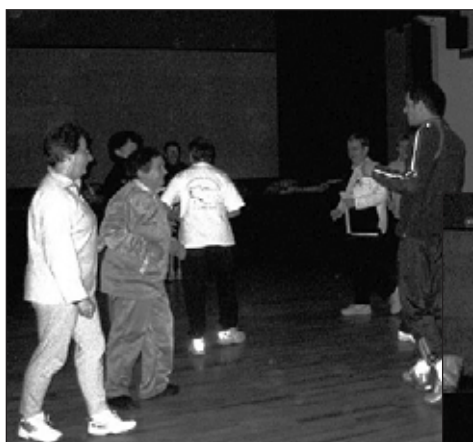
lui verse une indemnité kilométrique. Et comme tout employeur, l'association verse des cotisations à l'URSAFF, aux ASSEDIC, cotise pour la Vieillesse et la retraite complémentaire, ainsi que depuis 2005 pour la formation continue...Ceci explique les difficultés des petites associations à clôturer leur budget.

Une soirée « Crêpes » proposée avec l'USK au printemps 2005, la randonnée organisée au mois de Mai avec l'aide de la mairie, l'augmentation de la subvention communale, et la cotisation annuelle de 60 € de chaque adhérente, ont permis d'équilibrer les finances. C'est donc sans gros souci de trésorerie que la Gym reprend pour la 19^e année, et propose déjà sa deuxième rando le samedi 27 mai 2006. Avis à tous les marcheurs de l'Ouest et de Kergrist-Moëlou en particulier.

Il n'est pas encore trop tard pour rejoindre le groupe pour le second trimestre. Nous attendons avec impatience la vingtième adhérente !

Le Bureau de l'association est composé comme suit :

Dominique Lamer, Présidente
Suzanne Guerveno, vice Présidente
Josette Lostanlen, trésorière
Annick Guégan, correspondante
Viviane Trubuilt, Secrétaire



Union Sportive Kergristoise

Objectifs du club

ÉQUIPE A

L'objectif l'an passé fut de passer en D3, ce qui a été fait. Le présent objectif est de se maintenir et pour cela il faudra se positionner dans les 9 premiers. Pour le moment nous sommes en bonne posture étant donné que nous sommes placés 4^e avec 9 points d'avance sur le premier reléguable en D4.

ÉQUIPE B

L'objectif est de jouer pour le plaisir tout en cherchant à gagner un maximum de matchs.

Bilan effectifs

L'effectif est composé de 46 joueurs et de 11 dirigeants. Les nouveaux joueurs sont : Ludovic Jégou, Jérémy Hervé, Laurent Le Goëc, Loïc Le Bournot, Alain Le Navéneq, Thierry Cadiou et Ronan C'reff.

L'encadrement de l'équipe A est fait par Loïc Bau qui nous vient de Plounévez Quintin où il tenait le même poste depuis une dizaine d'années.

L'encadrement de l'équipe B est fait par Bruno Salaün qui fait un retour aux sources puisqu'il était joueur à l'USK une dizaine d'années auparavant. Les arbitres de touches sont : Daniel Corbel, Edmond Le Jouan, Gilles Thomas, Patrick Le Goff et Michel Le Flèche en tant que nouvel arbitre.

Le bureau est composé de :

Yannick Frérot, président
Antoine Trubuilt et Cédric Hénaff,
vice-présidents
Stéphane Lucas, Trésorier
Christophe Jégou, Trésorier adjoint
Anne Thépaut et Odette Hénaff,
secrétaires.

Les réunions de bureau ont lieu le premier mercredi tous les 2 mois.

Les fêtes de l'USK à venir : Soirée de Fin d'année le 10 décembre 2005, Soirée crêpes le 28 janvier 2006, Soirée loto le 7 avril 2006, Assemblée le 3 juin 2006, Fête du foot le 6 août 2006.

Nous espérons recevoir Plouguernevel sur notre terrain au mois de mars 2006.

Yannick Frérot



La dynamique créée par le club de foot contribue grandement à la vitalité de la commune. Je tiens à souligner l'esprit associatif que développent les membres de l'USK grâce à leurs événements festifs mais surtout en participant aux autres manifestations Kergristoises. Les bénévoles, les joueurs, les plus jeunes comme les plus anciens montrent à travers ce club combien la volonté commune d'agir ensemble est le principal gage de réussite. Pour Kergrist, qu'ils en soient tous remerciés.

Martine Connan

Lors de la fête de l'USK



JUIN

Samedi 10 juin :
Comité des fêtes de Saint Lubin
Dimanche 25 juin :
Kermesse à l'École

AOÛT

Dimanche 6 août :
Fête de l'USK

OCTOBRE

Dimanche 1^{er} octobre :
Bal du Club de l'Amitié
Samedi 14 octobre :
Fest-noz
Comité des fêtes de Saint Lubin

NOVEMBRE

Vendredi 10 novembre :
Concours de cartes club de l'Amitié

Samedi 18 novembre :
Soirée crêpes
Amicale Laïque

DÉCEMBRE

Dimanche 3 décembre :
Bal du club de l'Amitié



État civil

Du 1^{er} Juillet au
31 Décembre 2006

NAISSANCES

Charline Le Boëdec
Née le 19 Août
St Lubin

Mathilde Hello
Née le 26 Août
Kergreis

Steven Le Mero
Né le 28 Octobre
Kergriffiou Vraz

Lou-Anne Le Bail
Née le 7 Novembre
St Lubin

Mathis Le Boru
Né le 18 décembre
Le Croisty

Tehen Le Tallec
Née le 24 décembre
St Lubin

DÉCÈS

Francine Le Moigne
78 ans, l'Isle

Roger Pérennès
82 ans, Coat-Moëlou

Yves Gestin
72 ans, Coatembars

Yvette Jégou
80 ans, Kerbiquet

A l'époque, il y avait une boucherie...

Dans nos précédents bulletins municipaux nous nous étions attachés à quelques interviews relatant l'époque où le bourg comptait plusieurs commerces.

« Du pain au levain en quelques refrains » (bulletin n°6) évoquait le boulanger chanteur, et « Promenade dans les rimes de Frédéric » (bulletin n°7) racontait le bistrotier poète.

Nous nous sommes une nouvelle fois immergés dans ce bourg de Kergrist des années cinquante et soixante, en rencontrant Antoinette épouse de Raymond Le Dily boucher-charcutier au bourg.

Raymond était né en 1922 à Chevreuse dans les Yvelines, et venait régulièrement chez sa tante dans la région. Antoinette et Raymond se sont rencontrés à Toulazen lors d'une fête suivant un battage, comme on faisait en ce temps-là. Ils se sont unis en 1945. Le couple est arrivé à Kergrist en 1946, pour y ouvrir la boucherie charcuterie en février. Raymond que tous surnommaient « Bidul » achetait ses bêtes dans les fermes du canton, et les abattait à Kergrist au début de son activité, puis à Rostrenen ensuite. Raymond faisait aussi du courtage, bon négociateur en bestiaux qu'il était. Dans ses achats, on dit qu'il était généreux nous confie

Antoinette. La première boucherie Le Dily se tenait rue Pierre le Gloan, puis en 1956 la boutique s'est instal-

lée rue de l'église. À une époque, il y a même eu deux boucheries au bourg...

Mais au-delà des quartiers de bœufs, des pâtés et saucisses, l'activité de Raymond que nous tenons à souligner fut son implication dans la vie associative locale. Dans les années cinquante, il fut président du comité des fêtes. Le club de foot de Kergrist fut l'une de ses grandes passions, il en fut également le président et dirigeant durant plusieurs années.

Raymond s'est éteint en 1984, quant à la boucherie, Antoinette en a baissé le rideau en 1992.

Yves devant son four, Frédéric astiquant son zinc, Raymond affairé au billot ... une page de Kergrist est tournée certes, reste aux Kergristois d'aujourd'hui d'avoir l'envie et la joie de continuer à faire vivre ce bourg comme l'ont fait en leur temps ces trois gaillards-là !



Parole d'école

Le centenaire de l'école l'an passé nous a démontré que l'école a une âme à laquelle on se réfère toute sa vie durant. La participation record à la soirée crêpes de l'automne nous a prouvé aussi, si besoin était, que l'école pouvait mobiliser. Il y a des possibilités de tous, parents, équipe éducative, enfants, municipalité, habitants, chacun à sa mesure, de faire en sorte que l'école puisse trouver sa place dans la modernité et l'avenir de la commune et des environs.

Avec quatre enseignantes, dont deux à temps partiel, et trois agents communaux, l'école de Kergrist veille à la vie scolaire de 56 enfants. Nous utilisons au maximum les chances de fonctionner dans une petite structure car ceci permet entre autres :

- à chaque enfant de se sentir une identité et une reconnaissance.
- aux enfants d'âges différents d'échanger régulièrement entre eux pendant la classe ou la récréation, fructueux du point de vue de la responsabilisation des grands et de l'envie de grandir des petits.
- aux enseignantes de réaliser un réel travail d'équipe au quotidien, auprès des enfants en difficulté dans un ou plusieurs domaines et auprès de tous en décloisonnant à certains moments de la semaine les classes.
- à l'équipe éducative composée de 7 personnes de définir des priorités et de dialoguer presque quotidiennement avec la mairie.
- aux parents de s'impliquer au maximum dans la vie de l'école.

L'association des parents, grâce à son dynamisme permet la réalisation

financière des projets.

Les sujets suivants à savoir **le conseil des enfants de l'école, la chorale, le travail des arts plastiques avec des artistes professionnels, les rencontres sportives inter-écoles, l'éco-citoyenneté**, font des axes prioritaires de nos projets depuis quelques années.

Le conseil des enfants

Le conseil des enfants sert à parler de ce qui ne va pas dans l'école ou à prendre des décisions. Il y a deux présidentes et deux secrétaires : Rosanna (CM1) est présidente et Julia (CM2) secrétaire. Kévin (CE1) est président adjoint et Aurélie (CE1) secrétaire adjoint (au cas où Rosanna et Julia sont absentes). Tom est le porte parole. Il fait passer le bâton de parole aux personnes qui lèvent le doigt. C'est Rosanna qui dit à Tom de donner le bâton de parole. Il n'y a pas le droit de parler deux fois dans un seul sujet. Quand les enfants font du bruit Rosanna tape par terre avec un objet qui fait du bruit. Nous nous réunissons en moyenne deux fois par mois dans la salle de sports. Nous formons un grand cercle et nous prenons ensemble des décisions : les dernières prises concernent l'organisation des récréations selon les jours (le lundi et le jeudi nous pouvons jouer au foot sur le terrain principal, le mardi et le vendredi c'est le jeu de la balle assise et autre). Nous avons choisi des nouveaux jeux selon les envies de tous. Nous avons signalé le danger de la cour qui est légèrement en pente et la mairie a donc posé des barrières pour régler ce problème. C'est important que tout le monde s'exprime dans une école, l'avis d'un grand comptant autant que celui d'un plus petit !

(texte écrit par les élèves)

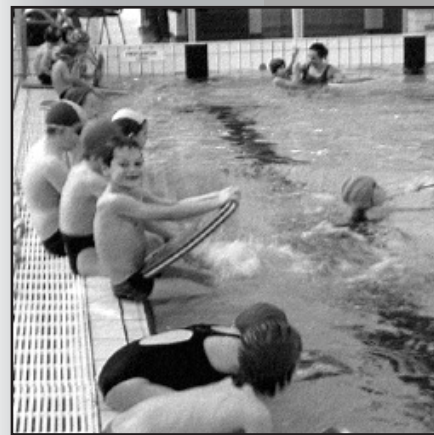
Depuis la rentrée de septembre, l'école est dirigée par Myriam Berthelot qui enseigne en classe de CP CE1, Caroline Wepierre est la maîtresse des CE2 CM1 CM2, et la classe de Maternelle est sous la responsabilité de Catherine Rouxel et Fanfan Tanguy.



Sorties scolaires



À la piscine de Carhaix



À l'exposition de sculptures de Mellionnec

École de Kergrist : des



Correspondance scolaire

Depuis quelques années, la maternelle de Kergrist correspond avec celle de Binic. Cette démarche permet d'écrire "pour de vrai", de transmettre ses connaissances, ses projets, de recevoir des écrits et de réaliser des

projets communs. Nous avons ainsi réalisé en commun avec Binic l'abécédaire de la mer il y a 2 ans et la correspondance photographique l'an passé. Cette année, toute l'école correspond avec Binic et nous irons au mois de mai visiter nos correspondants, pique-niquer à la mer et bénéficier d'un spectacle approprié suivant les âges, dans le cadre du festival de la marionnette.

Eco-citoyenneté à l'école

Nous développons sur 3 ans un projet d'éducation à l'environnement. Celui-ci induit une réflexion suivie d'expérimentations, d'observations sur le terrain, de conclusions suivies de mises en pratique concrètes à l'école.

Cette année, dès le mois de janvier, nous nous pencherons sur la gestion des consommables et du papier à l'école. Par conséquent, nous aborderons aussi le tri sélectif des déchets et ferons le lien entre le papier et l'arbre. Un animateur de la CCKB fera 3 interventions par classe et nous terminerons par la visite de la déchetterie. Un forestier nous fera un état des lieux des forêts du monde. Les enfants du primaire réaliseront pour la maternelle un livre en papier recyclé. Au printemps, nous observerons nos usages en matière de consommation électrique. Nous userons de la même démarche que celle utilisée précédemment.

Projet pluridisciplinaire intitulé : "Vu du hublot"

Description du projet : En parallèle avec l'école de Binic qui travaille également sur un projet du même titre, la classe de maternelle va développer un projet intitulé : "Vu du hublot". À Binic, il s'agit du hublot de bateau puisqu'ils travailleront sur le thème

des poissons ; à Kergrist-Moëlou, nous aborderons le thème des oiseaux. Au cours du premier trimestre, nous avons abordé le thème de l'arbre (observation, plantation, regard sur la civilisation indienne) ; durant le second trimestre, nous poursuivrons ce projet (d'où vient le papier, comment bien le gérer, fabrication de papier recyclé) et observerons au cours du troisième trimestre la faune qui niche dans les arbres, à savoir plus particulièrement les oiseaux. Il y a plusieurs axes à ce projet :

- L'observation naturaliste en milieu naturel et dans notre milieu de vie. (reconnaître quelques espèces communes, développer son acuité visuelle et son sens auditif, connaître le mode de vie d'un de ces oiseaux)
- Le langage oral et écrit (verbaliser, découvrir de beaux textes d'auteurs sur les oiseaux, "prendre la plume" soi-même pour écrire ses émotions et développer son imagination)
- Mise en place, à la suite du petit jardin aromatique qui fournit la cantine, d'un mini jardin à oiseaux. (plantes et fleurs attirant les oiseaux)
- Réalisation de quatre mosaïques circulaires sur le thème des oiseaux imaginaires. Elles seront réalisées en émaux de briard et en faïence résistante à l'extérieur. Véronique Nivaud, mosaïste de formation, va venir encadrer le projet. Ces travaux viendront décorer la cour, selon le vœu exprimé par le conseil des enfants de l'école. Dans le cadre du décroisement, les enfants en cycle 3 de la classe de Caroline, par groupes de trois, viendront épauler les petits.

Le printemps, à la maternelle, sera donc "Kermosaïste".



projets à Foisson !

À la piscine de Carhaix

Tous les jeudis nous allons à la piscine en car. Des mamans nous accompagnent à cette occasion car nous sommes nombreux : le cycle 2 et le cycle 3 (Grande Section, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2). Il y a deux groupes : le groupe des très bons nageurs et celui des débutants. Nous avons beaucoup de matériel à disposition : des palmes, des anneaux, des frites, des planches, des tapis, une cage... Sans oublier le toboggan ! Huit séances sont prévues (entre mi-novembre et fin janvier) : vive la piscine !!!

Texte des élèves de cycle 3

Trois jours d'activités sportives autour du Lac de Guerlédan

Les enfants de la classe de cycle 3 de Caroline et ceux de la classe de cycle 2 de Myriam iront passer trois jours et deux nuits, les 24, 25 et 26 avril 2006 sur le site du lac de Guerlédan. Ils seront hébergés dans les locaux du centre et feront dans la journée des activités de plein air : voile, kayak, escalade, course d'orientation, randonnée pédestre... L'amicale laïque ainsi que les parents participeront au financement de ce stage. Une subvention spéciale sera demandée à la municipalité ainsi qu'au Conseil Général.

Rencontres sportives

Toutes les classes sont concernées. Différents thèmes (athlétisme, orientation, jeux de lutte) sont proposés aux maternelles, cycle 2 et cycle 3 sur des sites tels que Rostrenen, Plouguernevel... Pour toutes ces activités, le déplacement en car est subventionné par l'amicale laïque ainsi qu'une subvention spéciale demandée à la municipalité.

La chorale de l'école

Tous les vendredis après-midi, petits et grands se réunissent pour la chorale dans la salle de sport. Nous avons un répertoire très varié et les chants ont été choisis par les enfants. Des amants de Saint Jean aux Petits korrigans, en passant par des chants anglais, il y en a pour tous les goûts. Nous avons fait une première représentation le jeudi

15 décembre à la salle des fêtes. Un petit spectacle accompagne les chants et réserve une surprise à ceux qui viendront le voir ! En attendant la grande représentation de fin d'année, nous travaillons d'autres chansons avec la participation des enfants musiciens : Maëlle au violon, Rosanna et Nina à l'accordéon.

Texte des élèves de cycle 3

Projet "fresques picturales"

L'artiste Katarina T., d'origine tchèque, apportera sa technique et sa passion des pinceaux pour faire réaliser par les enfants du primaire quelques fresques qui décoreront la cour. Nous commencerons au printemps, quand le temps sera plus doux et que nous pourrons sans frissonner disposer notre palette au soleil.

La venue d'un peintre

Jeudi 15 décembre l'artiste Trush est venu dans notre classe pour nous parler de son métier.

Nous lui avons préparé une vingtaine de questions. Grâce à ces réponses, nous avons découvert son métier de peintre : il a fait une centaine de tableaux finis et pratiquement 200 tableaux sont en cours, dont l'éveil de la licorne, le sommeil de Merlin. Trush habite en centre Bretagne et fait de nombreuses expositions de ses tableaux : il les vend, les donne à ses amis, les échange... Il donne aussi des cours au Gaël. Il travaille sur la féerie et l'onirisme. Il nous a prêté deux tableaux magnifiques, Dame caillou et L'Ermite. La venue de Trush dans notre classe fait parti d'un projet sur les métiers : nous avons tous mis dans une boîte commune un papier portant sur un métier que nous voulions découvrir. Et les trois premiers métiers tirés au sort étaient : détective, acteur et peintre. D'ailleurs si vous connaissez un détective, contactez-nous !

Texte des élèves de cycle 3



Pardon de Saint-Lubin



Vie paroissiale

Les offices religieux :

L'Église de Kergrist-Moëlou, fleuron architectural du centre Bretagne, outre ses nombreux visiteurs, accueille les Kergristois à l'occasion des offices religieux qui y sont célébrés.

Actuellement une personne bénévole a en charge la préparation des cérémonies. Elle s'emploie aux nombreuses tâches inhérentes à leurs bons fonctionnements. Pour cela il faut assurer l'entretien par un balayage régulier, nettoyer les chaises souillées par les déjections de chauves-souris, préparer l'autel et assurer son fleurissement.

Ces travaux, constants toute l'année, s'imposent avec plus de rigueur lors des fêtes religieuses et de la messe célébrée le dernier ou avant dernier samedi du mois à 18 heures. Ils nécessitent une attention particulière à la préparation des mariages et aussi des célébrations d'obsèques pour accueillir les défunts et les familles dans les meilleures conditions.

Il convient ici de remercier le bénévolat des personnes du club du troisième âge qui apportent leur aide en préparation des fêtes (Pardon, Toussaint, Onze novembre, etc.). À l'occasion des vœux du nouvel an, la Paroisse leur offre un goûter convivial et leur témoigne sa gratitude.

Gestion du patrimoine :

Lors de la séparation de l'Église et de l'État par la loi du 9 décembre 1905, l'édifice est devenu propriété de l'État. Les charges relevant de la sauvegarde et de la gestion du patrimoine lui reviennent, il la délègue au Département, et aussi pour une part à la commune. L'église de Kergrist et son calvaire sont des chefs-d'œuvres admirés par de nombreux visiteurs et connaisseurs d'art. Ces pures merveilles de granit font connaître notre commune bien au-delà de nos limites départementales. A cet égard, remercions très chaleureusement la personne dévouée qui fait œuvre d'intérêt général en ouvrant tous les jours l'édifice au public de 8h30 à 17h30 (horaire d'hiver) Exprimons par ce témoignage notre volonté de vivre à Kergrist-Moëlou dans le respect et l'amitié.

Texte communiqué par la Paroisse



Infos

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Elle concerne l'amélioration des logements occupés par les propriétaires, l'amélioration et le développement de la location privée.

Le Pact Arim, choisi par la CCKB pour assurer l'animation de l'OPAH, est chargé de vous apporter par l'intermédiaire de professionnels de l'habitat une information sur les aides possibles, des conseils techniques et financiers et une aide pour les démarches administratives. Les permanences se tiennent à Rostrenen le premier et le troisième mardi du mois de 10h à 12h à la cité administrative. Contact Pact-Arim : 02 96 62 22 00.

Insertion des anglophones :

L'association Partenaires solidaires-COB formation soutenue par le Pays Centre Ouest Bretagne accompagne des groupes d'anglophones dans leurs projets professionnels. Contact : 02 96 29 26 44.

TIBUS : Le ticket à 2 €

Départ de KERGRIST-MOËLOU vers LOUDEAC à 7h53 - 8h55 et 16h45.

Départ de LOUDEAC vers KERGRIST MOËLOU à 7h00 - 15h50 - 17h00 et 18h25.

Autant de possibilité vers Carhaix. Pour Connaître les horaires, les destinations, les arrêts, téléphonez au 08 10 22 22 22.

Effacement des réseaux au bourg :

Les travaux vont dérouler dans l'année 2006 au bourg, quelques gênes pourraient être occasionnées concernant la circulation. Merci de votre compréhension.

Délaissés communaux :

Les particuliers qui se porteraient acquéreurs de délaissés communaux doivent se faire connaître en mairie, afin que la gestion de ce dossier puisse être optimisée.

Labellisation de la commune :

Kergrist-Moëlou est candidate à l'acquisition du label distinguant les «Communes du patrimoine rural de Bretagne». L'étude est achevée, la réponse du jury devrait être connue dans le début de l'année 2006.



Gestes anciens lors de la fête de l'Isle



Soirée de l'amicale des parents d'élèves



Fest-Noz à la salle des fêtes



Le Club du 3^e âge en sortie



Douze nouveaux sourires à Kergrist-Moëlou en 2005



Amory et Lorik LE VERNE



Charline LE BOËDEC



Conan RINGAY



Léo LE BALC'H



Lou-Anne LE BAIL



Nathan JÉGOU



Léo RICARDO



Mathilde HELLO



Mathis LE BORU



Steven LE MERO



Tehen LE TALLEC